



Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

CAMP DE JOUR

Programmation 2020

- Informations générales
- Procédures d'inscription
- Mesures particulières - COVID-19
- Politiques
- Code de vie
- Formulaire d'inscription

Information :

loisirs@stalexkamouraska.com

418-495-2440 #225



Loisirs Saint Alexandre de Kamouraska

MOT DE LA MAIRESSE

Les membres du conseil municipal se joignent à moi et s'associent à cette programmation estivale. En raison du contexte actuel, nous ne pouvons malheureusement pas vous proposer une gamme d'activités aussi variées que nous l'aurions souhaité. Nous sommes néanmoins très heureux d'offrir un service de camp de jour pour vos enfants dans un milieu sécuritaire et animé.

Grâce à notre équipe d'animation motivée et dévouée, nous sommes convaincus de pouvoir vous offrir un service de qualité qui répondra à vos attentes, et également à celles de vos enfants.

Bon été 2020!

Ça va bien aller!

 , mairesse

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La présente programmation est le fruit de beaucoup de travail afin d'adapter notre service aux nombreuses restrictions engendrées par les normes prescrites pour la tenue des camps de jour. Veuillez prendre connaissance de cette programmation très attentivement puisque plusieurs éléments ont été modifiés et diffèrent du service habituellement offert. Ceux-ci sont identifiés par le logo suivant :  .

Malgré tout, nous sommes fiers de pouvoir ouvrir le camp de jour cet été et nous avons hâte de divertir vos enfants en leur offrant un été haut en couleur! Plus d'information sera disponible dans le **Guide des parents**, dont le matériel que l'enfant doit avoir, les procédures pour l'arrivée et le départ du camp et les normes d'hygiène et de distanciation physique mises en place. Le Guide sera disponible sur notre site Internet et envoyé aux parents des participants.

Pour toute information, vous pouvez joindre la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire aux coordonnées suivantes :

loisirs@stalexkamouraska.com

418-495-2440, poste 225

GROUPE FACEBOOK

Les parents des enfants inscrits sont invités à rejoindre ce groupe Facebook. De l'information y sera publiée tout au long de l'été.

 **Camp de jour Saint-Alexandre-de-Kamouraska 2020**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

| | |
|-------------------------------------|--|
| DATES |  <p>25 juin au 14 août inclusivement (fermé le 24 juin et 1^{er} juillet) Du lundi au jeudi* *Exceptionnellement pour la première semaine, le camp est ouvert le jeudi et le vendredi, 25 et 26 juin)</p> |
| DURÉE | 8 semaines |
| HEURES |  <p>Animation journalière : 7 h 30 à 17 h Les heures du service de garde sont incluses dans le service de base.</p> |
| CLIENTÈLE |  <p>5 à 11 ans (divisés en groupes d'âge : 5-6 ans, 7-8 ans, 9-11 ans) Le programme 12-14 ans (accompagnateur) n'est pas offert cet été.</p> |
| LIEUX |  <p>Les groupes se verront attribuer différentes salles du Complexe municipal (629, route 289)</p> |
| NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES |  <p>34 places En raison des mesures devant être mises en place, nous ne pouvons pas accueillir plus d'enfants cet été. Vu le nombre restreint de places, une priorisation des inscriptions sera faite une fois toutes les inscriptions reçues. Dès le 15 juin, les parents seront avisés si nous pouvons accueillir leurs enfants au camp. Si ce n'est pas le cas, leurs inscriptions seront placées sur une liste d'attente. Nous demandons votre collaboration afin de ne pas inscrire vos enfants si vous avez la possibilité de faire du télétravail, de les faire garder par un membre de la famille, ou si vos enfants sont en âge de se garder seuls, par exemple. Ainsi, des familles ayant davantage besoin du service pourront en bénéficier.</p> |
| INFORMATION POUR LES PARENTS |  <p>Une vidéo explicative sur le fonctionnement du camp de jour 2020 sera mise en ligne pour les parents des enfants inscrits. Beaucoup d'information sera aussi disponible dans le guide des parents (disponible sur notre site)! Nous vous invitons à consulter attentivement ces outils. Si des questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.</p> |

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

En raison du COVID-19, les chances que nous fassions des sorties, que cela soit à la piscine ou ailleurs dans la région, sont peu probables.

À moins d'avis contraire, le camp de jour n'effectuera pas de sorties spéciales cet été. Selon l'évolution du déconfinement, nous évaluerons la possibilité d'accueillir des invités spéciaux au camp.

Chaque semaine, le mercredi aura une thématique particulière. Ça sera l'occasion pour les enfants de se déguiser et de participer à des jeux des plus originaux!

2 juillet : Le cirque **exceptionnellement un jeudi*

8 juillet : Les planètes

15 juillet : Les pirates

22 juillet : Noël des campeurs

29 juillet : Les métiers

5 août : Les jeux vidéos

12 août : Les Olym-tropiques

INSCRIPTION

QUAND

Du 3 au 12 juin 2020 inclusivement

COMMENT

- Par courriel : loisirs@stalexkamouraska.com



Afin de faciliter la réception des inscriptions, **nous vous encourageons à transmettre les inscriptions par courriel.**

- En déposant les formulaires dans la boîte de dépôt à l'extérieur du bureau municipal. Notez que l'édifice municipal est fermé au public.
- Par la poste (629, route 289, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, G0L 2G0).

Les formulaires requis se trouvent **aux pages 9, 10 et 11**

ou au www.stalexkamouraska.com.

Une version dynamique permet de le compléter directement à l'ordinateur, sans avoir à l'imprimer.

⇒ **Le nombre d'inscriptions est limité. Aucune inscription ne sera acceptée après le 12 juin.**

⇒ **Tous les parents seront contactés à partir du 15 juin pour confirmer l'inscription de leurs enfants.**



⇒ **Le principe du *premier arrivé, premier inscrit*, ne s'applique pas. Les inscriptions seront priorisées selon d'autres critères.**

TARIFICATION

GROUPES RÉGULIERS (5 À 11 ANS)



- Animation d'activités récréatives et multidisciplinaires de 7 h 30 à 17 h;
- Heures de service de garde comprises, le matin et le soir;
- Activités spéciales qui respectent les mesures préventives proposées par le gouvernement;
- Service offert aux résidents de Saint-Alexandre-de-Kamouraska seulement;
- La tarification comprend un masque lavable à l'effigie du camp pour chaque enfant;
- Voir rabais disponibles ci-dessous.

8 semaines : 350 \$ par enfant

Revient à
12 \$ / jour



Une légère augmentation de la tarification est due aux nouvelles mesures d'hygiène devant être mises en place exceptionnellement cette année.

RABAIS FAMILIAL

Les participants sont admissibles à ces rabais :

- Rabais de 25 \$ pour deux inscriptions d'une même famille;
- Rabais de 50 \$ pour trois inscriptions d'une même famille;
- Rabais de 100 \$ pour quatre inscriptions et plus d'une même famille.



Aide financière des Amis Ti-Bert

Nous sommes heureux de vous informer que l'organisme Les Amis de Ti-Bert financera **UN MONTANT DE 30 \$ À TOUS LES PARENTS RÉSIDANT À SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA** qui inscriront leur enfant au camp de jour estival 2020. Le montant est déduit à même le formulaire d'inscription à la page 9.

CRÉDIT D'IMPÔT

Les parents souhaitant avoir un crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants, communément appelé « Relevé 24 », sont tenus de fournir **toutes** les informations demandées sur le formulaire d'inscription. Si des données s'avèrent manquantes ou erronées, **aucun** relevé ne sera acheminé. Tel que mentionné par la loi, il sera transmis soit par la poste ou courriel (selon le choix) avant le 28 février de l'année qui suit le camp de jour.

MODALITÉS DE PAIEMENT

MODES DE PAIEMENTS ET FRAIS

- Le paiement sera exigible seulement lorsque la place de l'enfant sera confirmée, à partir du 15 juin. Aucun paiement ne doit être envoyé avec le formulaire d'inscription;
- Payable par chèque(s) postdaté(s) uniquement. Pour un paiement en plus d'un versement, tous les chèques postdatés doivent être remis en même temps;
- L'ajout de versements est valable pour l'inscription d'enfants d'une même famille seulement;
- Le paiement doit être libellé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska;
- Des frais de 25 \$ seront exigés pour tout chèque sans provision.

PAIEMENT POUR UNE INSCRIPTION

- 1 seul versement;
- Le **paiement complet** doit être encaissable le **jeudi 18 juin 2020**;

PAIEMENT POUR DEUX INSCRIPTIONS

- 1 seul versement ou 2 paiements égaux;
- Le **premier versement** doit être encaissable le **jeudi 18 juin 2020**;
- Le **deuxième versement** doit être encaissable le **jeudi 25 juin 2020**.

PAIEMENT POUR TROIS INSCRIPTIONS ET PLUS

- 1 seul versement ou jusqu'à 3 paiements égaux;
- Le **premier versement** doit être encaissable le **jeudi 18 juin 2020**;
- Le **deuxième versement** doit être encaissable le **jeudi 25 juin 2020**;
- Le **troisième versement** doit être encaissable le **jeudi 2 juillet 2020**.

Svp, veuillez indiquer sur la ligne, au bas à gauche de vos chèques, l'activité pour laquelle votre enfant est inscrit et le nom de ce dernier.



| | |
|---|----------|
| VOTRE NOM 123 VOTRE RUE VOTREVILLE, QUÉBEC H9P2N1 | 001 |
| DATE _____ | |
| PAYEZ À L'ORDRE DE _____ | \$ _____ |
| _____/100 DOLLARS | |
| ■ VotreBanque 123 456 RUE VOTREVILLE, QUÉBEC, H9P 1J7 | |
| POUR <u>Camp de jour Noah Laflamme</u> | |
| ⑈00⑈ ⑆ ⑆ 2345⑈008⑆ ⑆ 23⑈456⑈7⑈⑆ | |

POLITIQUES

POLITIQUE DE MODIFICATION DE L'INSCRIPTION

Aucune modification ne pourra être effectuée après avoir finalisé l'inscription, en date maximale du 12 juin.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Annulation suite à la confirmation de l'inscription (du 15 au 18 juin) :

- ⇒ Un montant représentant 25 % sur la totalité de la facture sera retenu pour les frais de gestion.

Annulation après le 18 juin :

- ⇒ Aucun remboursement possible, sauf sur présentation d'un rapport médical ou en cas de déménagement (preuve à l'appui).

 **Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé incluant une infection à la COVID-19 (preuve médicale à l'appui), une demande de remboursement doit être transmise par écrit à l'adresse courriel suivante : loisirs@stalexkamouraska.com. Le remboursement pourra être fait au prorata des jours d'ouverture écoulés.**

POLITIQUE COMPORTEMENTALE

La Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska se réserve le droit d'expulser tout enfant qui présente un problème grave de comportement et/ou une difficulté qui n'auront pas été spécifiés par le parent lors de l'inscription. Aucun remboursement ne sera remis.

 **De plus, en cette période de pandémie, des mesures strictes seront appliquées au camp de jour et il est de notre responsabilité de les faire respecter pour la sécurité de tous, membres du personnel comme enfants. S'il arrivait que le comportement d'un enfant nuise à sa sécurité ou à celle des autres, nous contacterons les parents afin qu'ils viennent chercher leur enfant sur-le-champ, et ce, pour tout le reste de l'été, sans remboursement possible.**

Comme la Municipalité met tout en œuvre pour assurer la sécurité des enfants, elle ne peut se porter responsable de risques inhérents et hors de contrôle liés à la pratique d'activités dans les camps de jour (Ex : piqûre d'insecte, poux, herbe à puce, vols, contraction d'un virus, etc.).

CODE DE VIE

- ✓ Je respecte mon environnement et celui des autres (local, matériel, déchets, etc.);
- ✓ Pour éviter des blessures, je m'assoie sur les chaises et les bancs et je marche sur le sol. J'évite de grimper là où c'est interdit. Si je salis un endroit, je le nettoie;
- ✓ Je laisse à la maison tous les objets personnels et/ou dangereux (canif, toutou, mp3, etc.);
- ✓ Je participe activement aux activités proposées, même si parfois je suis un peu malhabile;
- ✓ Je dois écouter les animateurs lorsque ceux-ci demandent le silence, donnent des consignes et expliquent les jeux;
- ✓ Je peux jouer sans me bousculer avec les autres;
- ✓ Je dois être poli envers l'équipe du camp de jour et les autres jeunes;
- ✓ J'évite les moqueries et les surnoms blessants;
- ✓ La violence en parole et en geste ne mène à rien;
- ✓ Je dois toujours rester à la vue des animateurs(trices) et suivre mon groupe;
- ✓ Je règle mes problèmes en discutant et non par la violence. J'en informe mon animateur ou le responsable du camp de jour;
- ✓ J'évite de lancer des cailloux ou autres objets qui pourraient blesser une autre personne;
- ✓ Je dois respecter les heures d'arrivée et de départ prévues (7 h 30 à 17 h);
- ✓ Pour quitter le camp de jour plus tôt, je dois avoir une autorisation parentale écrite et signée.

SANCTIONS

Le non-respect du code de vie et/ou un mauvais comportement entraînent automatiquement des crochets. À chaque crochet, un rapport de comportement est rempli et doit être signé par le parent ou le tuteur.

1 crochet : Rencontre avec l'enfant, l'animateur et le responsable du camp de jour.

2 crochets : Rencontre avec l'enfant, l'animateur et le responsable du camp de jour. L'enfant manque une activité pendant les heures du camp de jour, au choix de l'animateur du groupe ou du responsable.

3 crochets : Rencontre avec l'enfant, l'animateur, le responsable du camp de jour et la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire. L'enfant manque une activité spéciale, au choix de l'animateur du groupe ou du responsable.

4 crochets : Rencontre avec l'enfant, l'animateur, le responsable du camp de jour, la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire et les parents. L'enfant est retiré du camp de jour pour la saison.



FICHE D'INSCRIPTION

| | |
|--|--|
| Prénom : _____ Nom : _____ Date de naissance : _____ Grandeur chandail (Cochez) : Enfant : __ 2-4 ans __ 6-8 ans __ 10-12 ans __ 14-16 ans /Adulte: __ P __ M __ G | Prénom : _____ Nom : _____ Date de naissance : _____ Grandeur chandail (Cochez) : Enfant : __ 2-4 ans __ 6-8 ans __ 10-12 ans __ 14-16 ans /Adulte: __ P __ M __ G |
|--|--|

| | |
|--|--|
| Prénom : _____ Nom : _____ Date de naissance : _____ Grandeur chandail (Cochez) : Enfant : __ 2-4 ans __ 6-8 ans __ 10-12 ans __ 14-16 ans /Adulte: __ P __ M __ G | Prénom : _____ Nom : _____ Date de naissance : _____ Grandeur chandail (Cochez) : Enfant : __ 2-4 ans __ 6-8 ans __ 10-12 ans __ 14-16 ans /Adulte: __ P __ M __ G |
|--|--|

A) TARIF SAISONNIER POUR 8 SEMAINES

Groupes 5-6 ans, 7-8 ans et 9-11 ans

** Le rabais des Amis de Ti-Bert a été appliqué sur les tarifs inscrits.*

- 1 inscription X 320.00 \$ = _____ \$
- 2 inscriptions X 320.00 \$ = _____ \$
- 3 inscriptions X 320.00 \$ = _____ \$
- 4 inscriptions X 320.00 \$ = _____ \$

B) RABAIS FAMILIAL

- 1 inscription (0 \$) = _____ \$
- 2 inscriptions (25 \$) = _____ \$
- 3 inscriptions (50 \$) = _____ \$
- 4 inscriptions (100 \$) = _____ \$

FAITES LE TOTAL DE VOS INSCRIPTIONS : A - B = _____ \$

Signature : _____

N'oubliez pas de compléter la fiche santé aux pages suivantes!



COCHEZ, INSCRIVEZ LES N.A.S. PÈRE 100%
 N.A.S. PÈRE : _____

MÈRE 100% PÈRE 50% - MÈRE 50%
 N.A.S. MÈRE : _____

À l'ordre de (nom du père, mère ou les 2 selon le choix) :

Père: _____

Transmission postale (adresse **père**) :

Transmission courriel (adresse **père**) :

RELEVÉ 24

Mère: _____

Transmission postale (adresse **mère**) :

Transmission courriel (adresse **mère**) :

FICHE SANTÉ

Veillez remplir 1 fiche par enfant svp!



IDENTIFICATION

| | | | |
|-------------------------------------|--|----------------------------|--|
| Nom de l'enfant | | Sexe M___ F___ | |
| Prénom de l'enfant | | Code postal | |
| Adresse | | | |
| Numéro d'assurance maladie | | Expiration / (obligatoire) | |
| Date de naissance (Année/Mois/Jour) | | Âge au 30 septembre 2020 | |

PERSONNE À JOINDRE EN CAS D'URGENCE

| | | | |
|---|---|------------|--|
| Mère | | Courriel | |
| Tel. résidence | Tel. bureau | Cellulaire | |
| Emploi de la mère | Est-ce que l'emploi sera occupé à temps plein, hors de la résidence familiale , du 25 juin au 14 août? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | | |
| Père | | Courriel | |
| Tel. résidence | Tel. bureau | Cellulaire | |
| Emploi du père | Est-ce que l'emploi sera occupé à temps plein, hors de la résidence familiale , du 25 juin au 14 août? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | | |
| Autre personne (lien de parenté) | | | |
| Tel. résidence | Tel. bureau | Cellulaire | |

SÉCURITÉ AQUATIQUE (COCHEZ)

Niveau de nage de mon enfant DÉBUTANT _____ INTERMÉDIAIRE _____ AVANCÉ _____

Mon enfant doit porter :

VFI (veste de sauvetage) _____ FLOTTEURS (bras) _____ CEINTURE DE FLOTTAISON(hippo/ballon) _____ AUCUN _____

DONNÉES MÉDICALES (COCHEZ)

| | |
|----------------------------------|---|
| _____ Autisme | _____ TDA/H |
| _____ Asthme | _____ Troubles envahissement du développement |
| _____ Diabète | _____ Troubles de l'impulsivité |
| _____ Difficulté avec l'autorité | _____ Troubles de l'opposition |
| _____ Épilepsie | _____ Troubles du langage |
| _____ Maux de tête fréquents | _____ Troubles nerveux |

Allergies (précisez) :

Autres (précisez) :

Prend-il des médicaments? _____ OUI _____ NON

Si oui, lesquels : _____

Informations supplémentaires :

AUTORISATION PARENTALE DÉPART

Lors de son départ, avec ou sans service de garde, avec qui l'enfant est autorisé à partir?

___ Seul ___ Père ___ Mère ___ Autre Nom : _____ Lien de parenté : _____



AUTORISATION - CRÈME SOLAIRE

Il est interdit pour les animateurs d'appliquer de la crème solaire à votre enfant, mais il est souvent nécessaire de refaire des applications durant les journées ensoleillées. Si vous ne signez pas l'autorisation, votre enfant aura la responsabilité de s'appliquer de la crème solaire seul ou à l'aide des autres jeunes de son groupe. J'autorise l'équipe du camp de jour à appliquer de la crème solaire à mon enfant au besoin.

Signature : _____

AUTORISATION - PHOTOS

J'accepte que mon enfant soit photographié et que ces photos puissent être utilisées par la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska à des fins publicitaires.

Signature : _____

AUTORISATION - PREMIERS SOINS

J'accepte de décharger la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska de toutes responsabilités en cas d'accident et/ou d'incident qui pourrait arriver à mon enfant lors des activités à l'extérieur et sur les terrains municipaux. Cela inclus les risques de contamination par un virus, comme le COVID-19. En cas d'urgence, j'autorise les employés municipaux à prendre les mesures nécessaires pour prodiguer les premiers soins et à veiller au transport de mon enfant jusqu'au lieu de traitement, si cela s'avère nécessaire. Le transport hospitalier est aux frais du parent.

Signature : _____

RESPECT DU BON DÉROULEMENT

En tant que parent ou tuteur, j'accepte et j'ai informé mon enfant que nous nous engageons à respecter les règles du camp de jour (tarification, heures, code de vie, etc.). Je comprends aussi, par la présente, que j'ai la responsabilité de lire le guide des parents et que je peux me le procurer sur le site Internet de la Municipalité ou sur demande au responsable du camp de jour.

Signature : _____

RESPECT DES POLITIQUES

Je déclare que toute l'information sur le participant est véridique et exacte. Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant survenaient avant le début ou pendant la période du camp de jour, je m'engage à transmettre cette information au responsable du camp de jour qui fera le suivi approprié avec l'équipe d'animation. Je m'engage à collaborer avec le responsable du camp de jour et à venir le rencontrer si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités. J'ai pris connaissance des politiques et je m'engage à les respecter.

Signature : _____

ACTIVITÉS ESTIVALES

TENNIS

Depuis le 20 mai, le terrain de tennis est ouvert. Les joueurs doivent cependant respecter certaines normes d'hygiène et de distanciation qui sont affichées au terrain. Notez qu'il est possible de réserver le terrain pour la saison, ou bien à l'heure.

Les consignes d'utilisation et les informations quant aux réservations sont disponibles sur notre site Internet (stalexkamouraska.com).



AUTRES TERRAINS SPORTIFS

Nous suivons de près le déconfinement. Si les recommandations gouvernementales le permettent, nous offrirons des cours de soccer et de baseball encore cet été. Lorsque les terrains sportifs seront ouverts, l'information sera partagée sur notre page Facebook et sur notre site Internet. Vous pouvez aussi vous abonner à notre Infolettre pour suivre de près les nouvelles mesures mises en place par notre conseil municipal. L'abonnement se fait via notre site Internet.



INFORMATION

418-495-2440, poste 225
loisirs@stalexkamouraska.com



www.stalexkamouraska.com



Municipalité Saint-Alexandre Kamouraska
Loisirs Saint Alexandre de Kamouraska